

Point d'étape à mi-parcours du PRDF

Groupe thématique n°7

POLITIQUE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION A DISTANCE

Dans le cadre du PRDF 2007-2011, la Région Midi Pyrénées et ses partenaires ont décidé de développer la Formation Ouverte et à Distance afin de permettre à tous les publics d'accéder à la formation au plus près de leur domicile ou de leur lieu de travail.

Ce projet correspond à une volonté politique d'aménagement du territoire sur une compétence transférée aux Régions dès 1983 : la formation professionnelle.

Plusieurs projets visant à développer la Formation à distance en région ont fait l'objet de propositions d'actions concrètes communes inscrites dans le PRDF.

La priorité a été donnée à la labellisation d'un ensemble de points d'accès choisis parmi les points existants sur les réseaux publics de diffusion de la FOAD actuels. Le nouveau Réseau Régional des points d'Accès Publics à la FOAD assure un maillage du territoire régional, en particulier en zone rurale, et garantit au public :

- l'accès gratuit à cette modalité de formation,
- dans un lieu d'accueil à proximité de leur domicile,
- ouvert soit à temps plein, soit à mi-temps,
- disposant des moyens humains et techniques nécessaires,
- offrant un accueil de qualité personnalisé.

Une convention cadre entre les diffuseurs publics régionaux de FOAD - Rectorat pour son réseau SARAPP, la DRAF et ses PICO, l'AFPA pour ses EOF et la Région pour son réseau PYRAMIDE - a été adopté par l'Assemblée régionale des 29 et 30 mars 2007.

1) Etat d'avancement depuis 2006

Le Réseau Public des Points d'Accès à la FOAD créé en 2007 regroupe 67 sites, répartis sur l'ensemble du territoire et choisis parmi les sites des 4 réseaux publics de FOAD en Midi Pyrénées :

- 14 sites du réseau Pyramide créé par la Région Midi Pyrénées,
- 40 sites Sarapp (Sites Antennes Rurales des Ateliers Pédagogiques Personnalisés) de l'Education Nationale,
- 11 sites PICO (Points Information Conseil Orientation) du Ministère de l'Agriculture
- 2 sites EOF (Espaces Ouverts de Formation) de l'AFPA.

Une priorité est donnée aux zones rurales

Les 67 sites sont ouverts à temps complet (29) ou à mi temps (38). Ils sont accessibles à tous les publics ; demandeurs d'emploi, salariés, personnes en activité, étudiants, individuels ... Ils disposent de moyens humains et techniques adaptés à la FOAD. Ainsi, les stagiaires sont accompagnés dans leur formation par des animateurs afin de favoriser leur réussite.

L'accès est gratuit pour les stagiaires.

Depuis 2007, la Région passe chaque année une convention d'objectifs avec les partenaires du Réseau.

2) Résultats de la mise en œuvre de la politique depuis 2006

Depuis la constitution du Réseau un comité de pilotage animé par Danielle COMTE, Conseillère Régionale en charge de ce groupe thématique du PRDF, et constitué des quatre partenaires se réunit régulièrement.

Il assure l'animation et le suivi du projet.

Les actions menées en 2007 et 2008 ont porté sur la communication, l'animation du réseau, l'augmentation de la fréquentation des points d'accès et le développement de l'offre.

- a) **la communication** : afin de mieux faire connaître le Réseau, plusieurs actions ont été menées :
 - réalisation de l'annuaire des points d'accès avec l'adresse, les coordonnées des animateurs et les horaires d'ouverture,
 - mise en ligne d'une information spécifique sur le site du CarifOref : présentation du Réseau et carte interactive,
- b) **l'animation** : elle est à la base du partenariat et garantit la réactivité. Plusieurs rencontres des partenaires du Réseau ont été organisées.
 - rencontre le 9 septembre 2008 des acteurs du Réseau Pyramide où le Réseau Public des Points d'Accès à la FOAD a été présenté,
 - organisation de rencontres départementales des animateurs des points d'accès : 8 rencontres ont eu lieu en décembre 2008 et janvier 2009.

Elles ont permis aux animateurs d'échanger sur leurs pratiques et d'engager des liens propices à une culture de travail en réseau.

- c) **l'augmentation de l'offre de formation et de la fréquentation du Réseau** ; c'est l'axe central du projet car il convient de dépasser la simple diffusion dans les 67 points des formations mises en place par chaque Réseau. Pour ce faire, une réunion organisée le 9 juin 2008 a réuni les représentants des organismes de formation, des OPCA, des établissements d'enseignement supérieur, des réseaux consulaires... L'objectif était de présenter le Réseau et, à partir de témoignages, de démontrer la réalité et l'intérêt de la FOAD tant pour les demandeurs d'emploi que pour des entreprises..

Les conventions signées avec les partenaires du Réseau fixent un objectif annuel d'augmentation tant de l'offre de formation que de la fréquentation des points d'accès par les stagiaires. Un effort particulier sera porté sur ces deux points en 2009.

3) Problématiques et orientations se dégageant à mi-parcours du PRDF et propositions d'évolution

En 2009, les actions ont porté sur 4 axes de travail

- **Sur la communication** : réalisation d'une plaquette d'information afin de disposer d'un support qui pourra être diffusé dans les Points d'Accès, les salons et rencontres professionnelles..
- **Sur l'animation et la formation des animateurs des points d'accès** : organisation d'une journée de rencontre annuelle afin de développer une culture commune, d'échanger sur les pratiques et les outils.

En 2009, cette rencontre aura lieu le 7 juillet et proposera une information sur les réseaux, l'environnement économique dans les territoires...

- **Sur la fréquentation du réseau** avec des objectifs quantifiés ce qui permettra d'apprécier notamment la pertinence de l'implantation des sites, la nécessité de faire évoluer les horaires d'ouverture, le type de public (sexe, âge, situation : demandeur d'emploi, salarié...)

Pour appuyer sa démarche partenariale, la Région a fait appel à une entreprise prestataire qui s'est vu confier pendant 12 mois la mission de développer l'utilisation du Réseau par les partenaires économiques.

Le prestataire – l'entreprise LENO- devra à compter d'avril 2009 :

- communiquer sur le Réseau Régional auprès des acteurs susceptibles de l'utiliser ; l'OPCA, universités, CNFPT....
- définir une procédure pour la mise en œuvre de formations sur le Réseau, ainsi que les outils nécessaires,
- - expérimenter et accompagner les acteurs économiques dans la mise en place des formations,
- - effectuer des préconisations pour le développement du Réseau (coûts d'accès, outils de diffusion...)

Les résultats de cette étude permettront aux partenaires de définir une politique de développement qualitatif de ce réseau.

- **Sur l'accroissement de l'offre de formation disponible sur le Réseau.**

La Région souhaite faire du Réseau un outil pour aller au plus près des publics ruraux.

Afin de soutenir les publics les plus fragiles au regard de l'emploi, notamment les jeunes peu ou pas qualifiés vivant en zone rurale, des formations de pré qualification d'environ 450 heures seront mises en place dès la rentrée de septembre dans 3 territoires et prioritairement accessibles dans les Points d'Accès ouverts à temps plein.

Une consultation a été lancée fin avril et le choix des stages sera présenté à la Commission Permanente du 3 juillet 2009.